

Compte-rendu sommaire du Conseil municipal du 6 octobre 2021

Article L. 2121-15 et 2121-25 du CGTC

Heure du début de séance : 20h00
Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers présents : 17
Procuration : Madame Nelly Marechal, procuration à Monsieur Jean-Laurent Kernevez
Monsieur Alex Kerivel, procuration à Monsieur Henri Moan
Nombre de votants : 19
Secrétaire de séance : Jean-Laurent Kernevez

Avant d'ouvrir la séance, Monsieur le Maire rend hommage à Monsieur Gilbert Ansquer, ancien Maire de Pont-Croix décédé la veille. Une minute de silence est observée par l'assemblée.

Monsieur le Maire demande au Conseil d'approuver le compte rendu du Conseil Municipal du 1 juillet 2021.

- Compte-rendu approuvé à l'unanimité

Monsieur Moan rappelle que le compte rendu doit être disponible en mairie 15 jours après le Conseil conformément au règlement intérieur. Monsieur le Maire s'engage à respecter cette disposition. Monsieur le Maire demande au Conseil d'approuver l'ajout de 2 points à l'ordre du jour :

- remboursement des frais de carte grise
- vente du bâtiment 1 place de la gare

- Proposition adoptée à l'unanimité

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

1- Validation des lignes directrices de gestion

Monsieur le Maire présente le rapport des lignes directrices de gestion élaboré par les élus référents et le personnel administratif. Suite à une question de Monsieur Moan Monsieur le Maire précise que les effectifs de la Cité Musicale sont intégrés à ces lignes directrices car l'EPIC est une émanation de la commune.

- Vote : 4 abstentions, 15 voix pour

2- Création d'un poste de non-permanent

Monsieur le Maire présente le contrat d'animateur numérique pour lequel un poste doit être créé. Ce poste, rattaché à la médiathèque à temps complet, aura pour objectif l'animation et la médiation numérique auprès de tous les publics. Une formation sera dispensée auprès de la personne recrutée.

- Approuvé à l'unanimité

3- Délibération pour recrutement en cas d'absence prolongée

Monsieur le Maire propose de prendre une délibération pour assurer le remplacement des personnels en absence prolongée.

- Accepté à l'unanimité

TRAVAUX

4- Convention avec ENEDIS

Monsieur le Maire sollicite l'autorisation de signer un acte notarié de servitude avec ENEDIS pour confirmer la convention signée pour l'installation d'un coffret de répartition sur des parcelles de la commune le long du boulevard du général de Gaulle.

- Accepté à l'unanimité

5- Halle de sport

Monsieur le Maire présente le projet finalisé de la Halle de sport. Le projet a été modifié pour intégrer une centrale solaire sur les 1 700 m² de toit de cet équipement pour une production de 263 kilowatts, qui sera gérée par le SDEF qui accompagne la mairie sur ce projet. Il sera possible d'utiliser la salle pour d'autres activités non sportives, mais à condition de protéger le sol. Il sera également nécessaire de sécuriser la sortie routière du lotissement de Lanéon compte tenu de l'augmentation du trafic lié à ce nouvel aménagement. Une étude est actuellement en cours pour les aménagements routiers à prévoir. Monsieur le Maire présente le coût financier de cette opération qui s'élève à 2 625 000 € HT pour l'ensemble du projet.

- Accepté à l'unanimité

6- Aménagement du quartier de Keridreuff et de la rue aux Œufs

Monsieur le Maire présente le projet qui a été soumis au Département et à l'Architecte des Bâtiments de France, puis à l'ensemble des riverains. Suite à des questions sur le positionnement de certaines chicanes, Monsieur le Maire précise que la priorité est la sécurité et l'abaissement de la vitesse de circulation. Monsieur le Maire présente le coût des 2 opérations :

- Keridreuff : 712 195 € HT
- Venelle des pommiers (option) : 22 440 € HT
- Rue aux Œufs : 207 897 € HT

➤ Accepté à l'unanimité

IMMOBILIER

7- Vente de logements locatifs par Finistère Habitat

Monsieur le Maire présente la demande de Finistère Habitat pour mettre à la vente certains lots de logements locatifs situés dans la cité des Allouettes.

➤ Accepté à l'unanimité

8- Bail de location

Monsieur le Maire propose de louer l'appartement situé au 1, boulevard du général de Gaulle, en attendant des travaux sur ce bâtiment.

➤ Accepté à l'unanimité

9- Vente du bâtiment 1 place de la gare

Madame Carine Guillo présente le projet MAM et de logements d'urgence qui pourrait voir le jour dans ce bâtiment. Ce projet pourra être porté par un investisseur privé. Monsieur le Maire sollicite la possibilité d'engager les négociations pour la vente de ce bien.

➤ Accepté à l'unanimité

FINANCES

10- Décisions modificatives

Monsieur le Maire présente la décision modificative suivante :
Investissement

Programme 078 : Séminaire – extérieurs-jardins

C/2315 immobilisations en cours : + 23 000,00 €

Programme 082 : Séminaire bâtiment sud

C/2315 immobilisations en cours : -23 000,00 €

➤ Accepté à l'unanimité

DIVERS

11- Création d'un nouvel EHPAD

Monsieur le Maire présente le projet de création d'un nouvel EHPAD par fusion des EHPAD Saint-Yves, à Pont-Croix, et de la baie d'Audierne à Audierne. Certains conseillers s'interrogent sur la suite de cette fusion et s'inquiètent de la construction d'un nouveau bâtiment à Audierne qui viendrait dévitaliser la commune de Pont-Croix.

- Vote : 4 voix contre, 3 abstentions, 12 voix pour

12- Désignation de nouveaux membres pour le Conseil Citoyen

À la demande du Conseil Citoyen, il est proposé de relancer un tirage au sort de nouveaux Pontécruiciens pour intégrer le Conseil Citoyen qui ne compte que 9 membres suite au tirage au sort initial.

- Accepté à l'unanimité et tirage au sort effectué

QUESTIONS DIVERSES

- Madame Carine Guillo et Madame Sandra Stephan présentent le renouvellement du Conseil Municipal des Jeunes qui aura lieu courant octobre et novembre.
- Monsieur le Maire indique que le rapport du SDIS est disponible en mairie.
- Madame Divanac'h indique que le CCAS a décidé de ne pas organiser de repas pour les aînés en 2021. La distribution des colis de Noël aura bien lieu en décembre 2021.
- Monsieur Evenat est surpris de l'installation de nouveaux poteaux pour positionner la fibre. Monsieur le Maire répond qu'il faudra lancer un projet d'effacement des réseaux sur ce secteur du quai pour retirer l'ensemble des poteaux.
- Monsieur Evenat sollicite qu'un panneau d'affichage libre soit installé sur Pont-Croix. Monsieur le Maire indique qu'il faudra déterminer l'emplacement de ce panneau.
- Madame Guillou revient sur la charte « Ya d'ar brezhoneg » et fait remarquer que toutes les plaques de rues ne sont pas bilingues. Monsieur le Maire lui répond qu'il était prévu dès le départ que le changement des plaques se ferait en 2 étapes.
- Monsieur Moan interroge sur les clauses inscrites dans l'acte d'achat de la chapelle Saint Vincent. Monsieur le Maire lui répond que cet acte reprend la convention qui avait été signée avec le vendeur et qui avait déjà été présentée en Conseil municipal.

Monsieur le Maire lève la séance.

Fin de la réunion du conseil à 23h30.

Fait et affiché à Pont-Croix le 11 octobre 2021

Le Maire
Benoît Lauriou

